

parcscanada.gc.ca/riding

👍 Facebook: PNRiding

Twitter: @PNRiding

#PNRiding

Été 2016

Programmes d'interprétation et heures d'ouverture du Centre d'accueil

HÔTELS À

Venez voir les derniers logements bâtis au lotissement urbain!

NOUVELLES DU LAC CLEAR

Regroupement des rampes de mise à l'eau et programme d'inspection des bateaux

PROJETS DANS LE PARC

Renseignements importants sur les grands travaux effectués cet été

Page 3

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2016

Page 1



Canada

Parks Canada Canadä

MOT DE LA DIRECTRICE

Alors qu'une nouvelle saison estivale approche au parc national du Mont-Riding, nous souhaitons vous parler des travaux importants qui sont effectués afin de protéger et de mettre en valeur cet endroit précieux que nous appelons le nôtre, mais où le peuple anishinabe habite depuis des milliers d'années. Il s'agira de mon troisième été au mont Riding; pendant ce temps, mon équipe a eu la chance de rencontrer des membres de la collectivité, des propriétaires d'entreprise, des partenaires et des intervenants de diverses initiatives et de divers projets, et de travailler avec eux. Elle a aussi pu tenir quelques conversations intéressantes.

Nous sommes impatients d'accueillir de nouveaux et d'anciens visiteurs au cours de ce qui s'annonce une année passionnante! Nous vous remercions pour votre engagement et votre passion. Vous rendez cet endroit très spécial. Nous espérons que vous prendrez le temps de profiter de ce qui vous entoure, de passer de bons moments avec votre famille et vos amis, et de vous créer des souvenirs impérissables.

Bon retour au parc national du Mont-Riding.

Michaela Kent, Directrice du Parc

Pour en savoir plus sur des dates et des activités précises, visitez le pc.gc. ca/riding ou le discoverclearlake.com (en anglais seulement).

Initiation au camping

Initiez-vous au camping dans le parc national du Mont-Riding pour lancer une nouvelle tradition et créer des souvenirs impérissables! Parcs Canada et Mountain Equipment Co-op font équipe pour apprendre à camper à des centaines de personnes. Pour planifier une expérience de camping sans pareille, composez le 1-888-773-8888 ou visitez le parcscanada.gc.ca/riding.

20-23 Mai - Longue fin de semaine de la fête de la Reine et coup d'envoi de l'été

Juin

10 Tournoi de golf Grey Owl
18 - 19 Initiation au camping
18 - 19 Célébrations de la Journée nationale des Autochtones

25 Folies au clair de lune

Juillet

- **1** Fête du Canada, cérémonie de citoyenneté
- **9** Journée de commémoration du lac Clear
- 14 17 Festival du film du Mont-Riding
- **16** Journée des parcs

ACTIVITÉS 2016

16 La grande sortie camping canadienne

Août

6 - 7 Journées de la Chambre de commerce de Wasagaming

19 - 27 Tournoi de golf Tamarack

20 Activité « Boo in the Park »

À déterminer Concert en plein air du parc national du Mont-Riding

Septembre

À déterminer Sonics & Sojourns Weekend

Octobre

À déterminer « Fright Night » de l'association Friends of Riding Mountain

Décembre

À déterminer Recensement des oiseaux de Noël

EN ROUTE VERS 2017

Le gouvernement du Canada a annoncé que les droits d'entrée pour tous les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation seraient levés en 2017 en célébration du 150e anniversaire de la Confédération. Des précisions réjouissantes seront annoncées sous peu : restez à l'affût!



CONSOLIDATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU DU LAC CLEAR

Le parc national du Mont-Riding a décidé de regrouper ses rampes de mise à l'eau aux environs du lac Clear en quise de précaution contre la moule zébrée et d'autres espèces aquatiques envahissantes. Les bateaux peuvent être mis à l'eau à l'anse Boat et à l'extrémité est du lac (à l'entrée du terrain de golf du lac Clear). L'extrémité est sera limitée aux rampes de mise à l'eau existantes et l'accès le long de la rive sera bloqué. Les rampes de mise à l'eau de la plage Frith et de l'aire d'utilisation diurne des Épinettes seront fermées.

SUITE DES INSPECTIONS OBLIGATOIRES EN 2016

L'inspection obligatoire des embarcations pour détecter les espèces aquatiques envahissantes sera de nouveau en vigueur au parc national du Mont-Riding à compter de la semaine du 16 mai 2016. Nous encourageons les propriétaires d'embarcations à les faire inspecter au début de la saison, une période moins occupée. Toutes les embarcations motorisées et non motorisées qui entrent dans les eaux du parc font l'objet d'une inspection obligatoire qu'effectuent gratuitement les inspecteurs d'embarcations de Parcs Canada. En 2015, les inspecteurs de Parcs Canada ont inspecté plus de 2300 embarcations, dont des bateaux, des canoës, des kayaks, des voiliers et des planches à rame: 45 de ces embarcations ont été décontaminées. Les permis et les autocollants émis en 2015 ne sont pas valides en 2016.



SURVEILLANCE DES MOULES ZÉBRÉES

Parcs Canada est un chef de file de renommée mondiale en matière de conservation. Dans le cadre d'un projet pilote avec le ministère des Pêches et des Océans qui vise à surveiller la propagation des moules zébrées au Manitoba, des inspecteurs ont prélevé des échantillons d'eau provenant d'embarcations à haut risque et les analyseront afin de vérifier la présence d'ADN de source environnementale associé à la moule zébrée. Les agents de gestion des ressources ont procédé à la même opération sur les lacs du parc, et ont reçu la permission de Développement durable au Manitoba pour prélever des échantillons sur les lacs adjacents au parc.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES À L'ANSE BOAT DU LAC CLEAR

L'anse Boat du lac Clear a récemment fait l'objet de nombreuses mises à niveau, y compris l'agrandissement du stationnement, une rampe de mise à l'eau accessible aux canoës et aux kayaks et une circulation améliorée pour la mise à l'eau. Les améliorations futures comprendront de nouvelles rampes de mise à l'eau pour les bateaux, des dispositifs de contrôle de limon et de sable pour les rampes de mise à l'eau et la modification du tracé du sentier pédestre du Lac-Clear. Les zones de la berge exposées à un risque élevé seront végétalisées afin de prévenir l'érosion et l'introduction de nutriments dans le lac Clear.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous comptez refaire l'aménagement paysager de votre résidence d'été ou de votre entreprise? Vous voulez faire des rénovations ou bâtir une annexe?

Avant de lancer vos travaux, composez le 204 848 7275 pour obtenir une autorisation et un permis d'aménagement de l'agent de développement.

PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada investira 3 milliards de dollars pour appuyer des travaux d'infrastructures liées au patrimoine, aux visiteurs, aux voies navigables et aux routes dans des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation à l'échelle du Canada. Cet investissement historique contribuera aux efforts de conservation et à la promotion de l'expérience du visiteur en plus d'accroître la sécurité et l'attrait de nos infrastructures pour les visiteurs. Il donnera un avenir à notre passé.

Cette année, lorsque vous visiterez le parc national du Mont-Riding, vous remarquerez peut-être certains de ces projets. Dans le cadre de ces travaux importants, vous pourriez tomber sur des zones de travaux ou de services réduits. La plupart des travaux seront effectués pendant les saisons intermédiaires afin de minimiser les répercussions sur les résidents et les visiteurs.

Réaménagement du terrain de camping de Wasagaming

- Les travaux se poursuivent cette année. Des services d'alimentation en eau et en électricité seront ajoutés à 130 emplacements existants en plus de services de distribution d'électricité aux tentes oTENTik, d'un nouveau poste de vidange et de 200 nouvelles tables de pigue-nique.
- On procédera au resurfaçage de tous les chemins du terrain de camping de Wasagaming d'ici l'automne 2016.
- En raison de ces travaux, certaines sections seront fermées pendant la saison. Nous savons que cela pourrait causer des inconvénients à nos campeurs et à nos voisins. Nous vous remercions de votre patience alors que nous effectuons ces travaux importants.



Mont Agassiz et escarpement du Mont-Riding

- Cet endroit a été ramené à son état d'origine, et le public peut s'y rendre sans danger. On y trouve une aire de fréquentation diurne qui comprend un abri de pique-nique, une toilette sèche et un point d'accès sûr (un nouveau pont piétonnier permet de traverser le ruisseau). Quelques derniers travaux d'aménagement paysager et d'ensemencement seront effectués au printemps.
- Un plan de travail sur les améliorations à apporter au lieu historique national du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parcdu-Mont-Riding est en cours d'élaboration.

Revêtement de la route 10

- La première année d'un projet de cinq ans visant le resurfaçage de la route 10 s'est terminée à l'automne dernier : les travaux ont porté sur sept kilomètres de route.
- Cet automne, le resurfaçage de douze autres kilomètres s'effectuera du poste d'entrée sud jusqu'au kilomètre 12. Les dates précises des travaux seront annoncées à la fin de l'été ou au début de l'automne.
- Les résidents et les visiteurs doivent savoir qu'ils pourraient tomber sur des zones de travaux ou de vitesse réduite lors de leurs déplacements dans le parc national du Mont-Riding.



Projets à venir

- Dans le cadre du Projet de gestion des eaux pluviales de Wasagaming, nous étudierons les possibilités d'infrastructures qui
 redirigeraient les débordements d'eau pluviale loin du lac Clear. Nous voulons ainsi améliorer la qualité de l'eau, réduire les
 risques d'inondation et empêcher l'écoulement d'eaux non traitées dans le lac. Les travaux incluront également l'ajout d'une
 nouvelle installation de traitement des eaux, qui seront ensuite redirigées vers les milieux humides. Les travaux débuteront en
 2017.
- L'équipe de l'infrastructure du parc national du Mont-Riding s'occupera de la planification et de la préparation des travaux des cinq prochaines années, qui viseront notamment les édifices à valeur patrimoniale ainsi que les biens et les installations destinés aux visiteurs.

Pour obtenir des renseignements à jour sur les fermetures de route, les retards liés aux travaux et les travaux d'infrastructure, visitez le www.pc.gc.ca/riding. Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter pour observer les progrès effectués dans le cadre de ces projets importants.

PROPRIÉTAIRES DE CHALET : AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOTRE PARC GRÂCE À LA GESTION DE LA VÉGÉTATION

Le saviez-vous? Ce que vous faites dans votre cour ou à proximité peut avoir des répercussions sur la santé du lac Clear et ses environs. Il incombe aux locataires de connaître l'emplacement des bornes de propriété, et il leur est interdit de modifier la végétation au-delà des limites de leur terrain. La tonte ou le défrichage excessif peuvent provoquer une érosion du sol qui rend les pentes instables, détruit l'habitat de la faune et augmente l'afflux de nutriments dans le lac. Dans les limites du terrain, il est permis de retirer le bois mort et de tailler les arbustes. Il est aussi possible de demander un permis pour couper les arbres qui représentent un danger ou qui doivent être enlevés dans le cadre d'un projet de développement. Veuillez communiquer avec le PNMR si vous avez des préoccupations quant au bois mort ou aux arbres apparemment dangereux situés hors des limites de votre terrain. Le programme « Prévenir... Un gage d'avenir » se poursuivra cet été. Les gardes de parc du PNMR surveilleront les propriétés et leurs alentours afin de prévenir toute modification illégale, et les contrevenants seront poursuivis. Conseil pour réduire les risques d'incendie sur votre terrain : remplacez les arbres coupés en vertu d'un permis par des arbres à feuilles caduques, qui résistent mieux aux incendies que les conifères. Vous nous aiderez ainsi à préserver le magnifique cadre naturel qui fait la renommée du PNMR. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau d'administration du PNMR au 204 848-7272.

COUPE D'ARBRES POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

En hiver 2015, des travaux ont débuté dans le secteur du lac Clear afin de couper des arbres plantés dans des prairies indigènes. Il s'agit d'un projet à long terme lancé en 1990 et qui avait pour but de réduire les risques d'incendie à Wasagaming. Il reste une superficie de 25 hectares à gérer. Aménagées de 1940 à 1960, les plantations d'épinettes blanches sont très inflammables, ce qui augmente les risques aux



propriétés et le danger auquel seront exposées les équipes de lutte contre les incendies advenant un feu de forêt. En restaurant les prairies du secteur, les feux de forêt pourront être maîtrisés de façon plus sécuritaire. Des efforts sont déployés pour récupérer le bois de chauffage, dans la mesure du possible.



EN 2016 BRÛLAGES DIRIGÉS

Ce printemps, le personnel de gestion du feu du parc national du Mont-Riding a effectué deux brûlages dirigés dans le secteur de la forêt-parc à tremble.

La vigilance, la patience, le dévouement et le dur labeur des équipes de gestion du feu nous ont permis de créer en toute sécurité deux brûlis, un de 400 hectares dans la vallée du Birdtail et un de 150 hectares à la station du lac Baldy. Les équipes de gestion du feu demeurent sur le terrain, où ils surveillent et patrouillent dans les brûlis, éteignant ou allumant des feux au besoin. Ils poursuivront leur

travail jusqu'à ce que tous les feux soient éteints par la pluie ou que la feuillaison printanière mette fin à leur progression. Les conditions météorologiques nous ont permis de brûler 25 % des étendues prévues. Les deux brûlages visaient à améliorer la santé des prairies en relançant le cycle des éléments nutritifs, en améliorant la diversité et en réduisant le couvert forestier envahisseur. L'absence de feux depuis les années 1940 a entraîné une réduction considérable de l'étendue des prairies dans le parc. Cette perte a également mené à la diminution du nombre et de la qualité de certains habitats fauniques. Des recherches permanentes permettent d'évaluer les effets de l'absence de feux dans les prairies ainsi que l'efficacité de l'utilisation de brûlages dirigés pour leur restauration.

NOUVEAUX DORTOIRS À CHAUVES-SOURIS EN VILLE

Avez-vous remarqué les dortoirs à chauves-souris flambant neufs récemment installés autour de Wasagaming? Nous avons installé 10 dortoirs à chauves-souris (chacun capable de loger 600 individus), la plupart sur des édifices historiques, dans le but de fournir des aires de repos adéquates avant que des travaux de rénovation de ces édifices soient entamés. En effet, il est illégal de perturber l'habitat des chauves-souris à cause du syndrome du museau blanc qui décime actuellement leur population.

On peut trouver des chauves souris dans tout le PNMR. Toutefois, en Amérique du Nord, elles sont menacées par le syndrome du museau blanc, qui se propage rapidement. Il s'agit d'une espèce protégée qui est essentielle à l'écologie mondiale. En tant qu'insectivores, les chauves souris freinent naturellement la prolifération des insectes, et on peut même les remercier de réduire le nombre de moustiques!

L'un de ces dortoirs, installé près du centre d'accueil, sera équipé de caméras, soit une à l'intérieur pour observer les chauves souris pendant le jour, et une à l'entrée pour les voir sortir le soir. Venez au centre d'accueil cet été pour les observer en direct à l'écran et en apprendre plus sur ces animaux fascinants!

NOUVEAUX PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION

La sagesse du Chalef argenté (été)

Promenez-vous près des eaux de Washagama Saageygun (lac Clear) à la recherche du chalef argenté, plante utilisée traditionnellement comme remède et comme ornement pour les vêtements et d'autres effets personnels. Randonnée dirigée par un guide anishinabe de Noozaawiinjiw (mont Riding).

Excursion jusqu'aux étoiles (automne)

Pourquoi se rendre au planétarium quand on peut voir de vraies constellations? Levez les yeux vers le ciel et percez les secrets de la voûte étoilée.



PROGRAMME D'ARTISTES EN RÉSIDENCE

Des artistes très intéressants participent au Programme d'artistes en résidence cette année!

Depuis dix ans, le Conseil des arts du Manitoba, en collaboration avec le parc, offre à des artistes professionnels de la province le temps, l'espace et la solitude dont ils ont besoin pour créer. Dans le cadre des résidences, qui ont lieu tout au long de l'été et au début de l'automne au chalet de la baie Deep, chaque participant donne à la collectivité l'occasion de participer à un atelier ou à une exposition de ses œuvres. Vous trouverez de l'information sur des affiches un peu partout dans la collectivité, sur le site Web du Conseil des arts du Manitoba et au Centre d'accueil.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA MALADIE DE LYME

La grave maladie de Lyme se répand au Canada. Elle risque principalement de toucher les personnes qui vivent, travaillent ou pratiquent des activités récréatives là où l'on trouve les tiques qui la transmettent.

- Portez des chaussures fermées de même qu'un chandail à manches longues et un pantalon long
- Enfilez vos chaussettes par-dessus le bas de votre pantalon pour empêcher les tiques de grimper sur vos jambes
- Portez des vêtements de couleur claire pour repérer plus facilement les tiques
- Vérifiez tous les jours la présence de tiques sur tout votre corps ainsi que sur vos enfants et vos animaux de compagnie

Pour en savoir plus sur la maladie de Lyme, les tiques à pattes noires et la façon de vous protéger contre leur morsure, visitez les sites suivants :

Gouvernement du Manitoba : http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/lyme.fr.html
Agence de la santé publique du Canada : http://www.phac-aspc.gc.ca/phn-asp/2015/lyme-fra.php
Procurez-vous le dépliant *Ne laissez pas un PETIT INSECTE vous créer de GROS ENNUIS* au Centre d'accueil.

SÉCURITÉ DES VISITEURS

Protection des animaux domestiques

Les animaux sauvages errent en liberté dans les parcs nationaux. Gardez vos animaux de compagnie en laisse et surveillez-les pour éviter qu'ils dérangent la faune, provoquent des attaques ou mettent des humains en danger. Par mesure de courtoisie, ramassez les excréments de votre animal.

Pêche

Il vous faut un permis de pêche de parc national pour pêcher dans les eaux du parc.

Inscription volontaire

Parcs Canada offre un service d'inscription aux personnes qui s'adonnent à des activités à risque. RAPPEL : Si vous utilisez le service d'inscription volontaire, la loi vous oblige à déclarer votre retour pour éviter des recherches inutiles et coûteuses.

MESSAGES DES GARDES DE PARC

Rappel pour les résidents et leurs invités :

- Tous les utilisateurs du parc doivent se munir d'un laissez-passer
- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps
- Il est interdit de nourrir les animaux sauvages
- Si vous pêchez, vous ne pouvez pas utiliser ou avoir en votre possession d'hameçon à ardillon ni d'article de pêche en plomb de moins de 50 g
- L'utilisation de motomarines et de moteurs à deux temps est interdite dans le parc

AU PAYS DES OURS

Les ours peuvent perdre leur crainte des humains lorsqu'ils sont attirés par des sources de nourriture inappropriées : **glacières, mangeoires** d'oiseaux, barbecues, nourriture pour animaux de compagnie, ordures et recyclage. Le personnel de conservation des ressources vous prie de bien ranger tout ce qui peut attirer les ours afin de décourager ces visiteurs inopportuns. Malheureusement, lorsqu'un ours, attiré par ces sources d'aliments, se retrouve sans cesse nez à nez avec des humains, c'est habituellement lui qui en paye le prix de sa vie. Assurez-vous que toutes vos possessions qui risquent d'attirer les ours sont bien rangées.





PLANIFICATION D'EXCURSIONS

N'oubliez pas le principe PAF — **Planification, Articles de première nécessité** et **Formation** — pour profiter pleinement de votre séjour tout en restant en sécurité.

- **Planification :** Planifiez votre parcours d'excursion. Renseignez-vous sur le type de terrain. Vérifiez les conditions météorologiques. Remettez votre itinéraire à un membre de votre famille ou à un ami.
- **Formation :** Acquérez les connaissances et les compétences dont vous avez besoin avant de partir. Connaissez et respectez vos limites.
- Articles de première nécessité: Apprenez à vous servir des articles de première nécessité et gardez-les sur vous: lampe
 de poche, trousse d'allumage d'un feu, instrument de signalisation (p. ex. sifflet), provisions de nourriture et d'eau, vêtements
 de rechange, dispositifs de navigation et de communication, trousse de premiers soins, couverture ou abri de survie, couteau
 de poche et protection contre le soleil. Ajoutez d'autres articles propres à l'activité choisie en tenant compte de la saison et de
 l'endroit.

Pour en savoir plus, visitez le site Web www.AdventureSmart.ca/french.

RENSEIGNMENTS POUR LES VISITEURS

Centre d'accueil

Du 20 mai au 29 juin
De 9 h 30 à 17 h (tous les jours)
Du 30 juin au 4 septembre
De 9 h 30 à 20 h (tous les jours)
Du 5 septembre au 10 octobre
De 9 h 30 à 17 h (tous les jours)

Centre administratif:

De 8 h à 16 h (du lundi au vendredi à l'année)

Sur place:

- Information sur les randonnées guides et les aventures de plein air
- Boutique Nature
- Salle de la découverte
- Théâtre
- Jardins anglais gérés par des moyens biologiques
- Laissez-passer et permis
- Détails sur les projets de remise en état du parc

Urgences 911
Police I Feu I Ambulance
Gendarmerie royale du Canada
(GRC)

1-204-848-2442

Service d'urgence du parc (24 heures sur 24)
Sécurité des visiteurs, application des règlements sur la faune et le parc

Sans frais 1-877-852-3100

Réservation au camping de Wasagaming

Sans frais 1-877-737-3783 1-877-RÉSERVE reservations.parcscanada.gc.ca

Malentendants

ATS 1-866-787-6221

rmnp.info@pc.gc.ca
parcscanada.gc.ca/riding

Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à celles qui ont une déficience auditive ou visuelle. Le Centre administratif, le Centre d'accueil, certains emplacements de camping, les aires de fréquentation diurne et certains sentiers sont accessibles en fauteuil roulant.

Les visiteurs peuvent se procurer des fauteuils roulants et des poussettes tout-terrain au Centre d'accueil.



DÉCHARGE MUNICIPALE D'ONANOLE

Emplacement: À 2,4 km à l'ouest d'Onanole, du côté nord de la route secondaire 354

Heures d'ouverture: De 8 h à 17 h du jeudi au mardi, FERMÉ le mercredi.

Pour respecter les règles environnementales, la municipalité a besoin de la collaboration des résidents et des autres utilisateurs de la décharge.

- Il est interdit à la population de brûler les ordures
- Les chargements doivent être bien fixés en route vers la décharge
- Les ordures doivent être déposées aux endroits désignés
- Les visiteurs doivent aller voir le préposé dès leur arrivée sur le site

